



Prob contrat location de voiture non signé

Par **papopap**, le **28/11/2016 à 23:03**

Bonjour, rn rn j'ai loué une voiture sur le site internet xxxxxx. nous nous sommes présenté chez xxxxxx le jour de la prise de possession de notre véhicule. le loueur n'as pas eu le temps de nous faire signer le contrat de location du véhicule car il y a eu une alerte à la bombe dans l'aéroport et il a décidé sans que nous demandions quoi que se soit de nous remettre les clés du véhicule et nous signifiant qu'il allait nous envoyer le contrat par mail. rn après avoir rendu le véhicule, nous avons reçu une facture de la société xxxxxx avec un cout global de correspondant en rien à ce que la société xxxxxx nous avait fait payer. des prestations comme la taxe d'aéroport ont été facturées alors qu'il était clairement précisé sur le site de xxxxxx que ces prestations faisaient partie du cout global. rn nous avons fait une réclamation en AR auprès de la société xxxxxx, resté sans réponse. rn ma question est très simple. puis demander au tribunal de proximité une annulation pure et simple du contrat, ce dernier ne nous ayant pas été présenté et encore moins signé.. si nous avions vus le contrat avant de prendre le véhicule nous aurions pu contester les prestations .. rn merci pour votre réponse rn rn **Bonjour, rn Nous sommes sur un forum juridique. Les internautes y viennent pour se renseigner sur le droit. Pour ce faire, nul besoin de citer des noms de personnes ou d'entreprises. rn Merci d'en tenir compte, cela évite à la modération de devoir anonymiser les posts. rn**